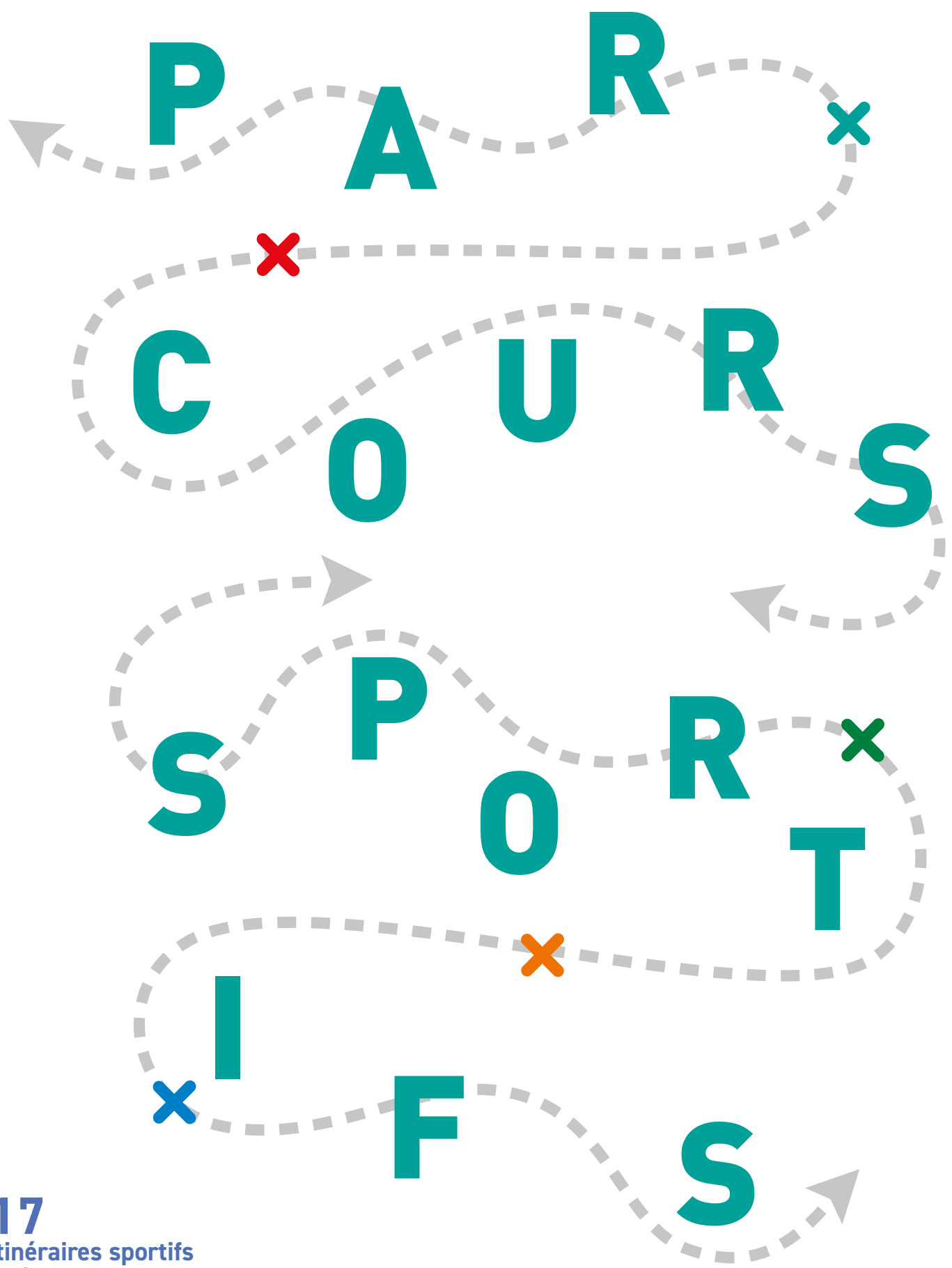


23
24



17
itinéraires sportifs
à réaliser en collaboration...
Enseignant / Éducateur sportif



ÉDITOS

Cette rentrée 2023 débute avec, en point de mire, une échéance majeure en matière de sport que seront les Jeux Olympique et Paralympiques de Paris 2024.

Le sport, outil à la disposition des enseignants et de l'équipe éducative, disposera pour cette année d'un levier supplémentaire s'appuyant sur les valeurs de l'olympisme et notamment la pratique pour tous, quelques soient les niveaux, les aptitudes physiques ou les différences. Le sport est donc à appréhender de manière transversale, au service du développement global dès le plus jeune âge, puisque les aptitudes physiques et motrices développées seront un bagage qui accompagnera les enfants tout au long de leur vie.

C'est pourquoi, la Ville de Besançon poursuit son engagement aux côtés des services de l'éducation nationale dans la mise en œuvre des parcours sportifs en mobilisant de manière complémentaire le personnel municipal et les éducateurs spécialistes de l'enseignement sportif présents dans les clubs.

Grâce à un panel d'activités très large, grâce à la mise à disposition des infrastructures sportives de proximité et grâce à la mobilisation de tous les intervenants impliqués dans ces parcours, les jeunes bisontins et bisontines bénéficient d'une offre sportive complète et poursuivent leur engagement à pratiquer une activité sportive régulière et à faire vivre les JOP de Paris 2024 à l'ensemble de notre territoire.

Ainsi, je suis certaine que vous trouverez dans ce document ressource, tous les éléments pour construire pour vos élèves, un parcours sportif complet pour cette dernière année préolympique.

Anne Vignot
Maire de Besançon



L'offre bisontine des interventions sportives permet aux élèves de construire des compétences par un parcours de formation riche et équilibré et par des pratiques diversifiées. Ce parcours, dont la cohérence et la variété sont à souligner, s'ancre dans une réflexion collective menée au sein des équipes pédagogiques des écoles concernées.

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté commune d'une collaboration durable entre le service des sports de la ville de Besançon et la DSDEN du Doubs. Ainsi, la mutualisation des compétences mobilise un réseau d'éducateurs sportifs, d'enseignants et de conseillers pédagogiques qui, par leur engagement, permet d'apporter une réelle plus-value aux enseignements obligatoires dispensés dans le cadre de l'EPS.

Il s'appuie sur une complémentarité des rôles et un partage d'expertises, et contribue à la valorisation de l'action professionnelle de chacun.

Les enseignants, en s'appuyant sur l'expérience avérée des éducateurs sportifs, peuvent concevoir et mettre en œuvre des séquences d'enseignement d'une diversité encore plus grande au bénéfice des élèves et des apprentissages exigés.

Dépasant fréquemment le cadre de la découverte pour engager de la part des élèves des transformations motrices, sociales et comportementales, la richesse des propositions et la régularité des pratiques répondent aussi aux objectifs de l'éducation à la santé qui constitue un enjeu central dans le développement des activités sportives à l'école.

L'ensemble des parcours sportifs présentés ici sont le fruit du travail collaboratif conduit par la Ville de Besançon et notamment sa direction des Sports, les associations et les conseillers pédagogiques de la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale du Doubs.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés et félicités pour la qualité des actions qui bénéficieront aux élèves et à leurs enseignants.

P. DURAND

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Doubs



PRÉSENTATION & INSCRIPTION

« *Parcours sportifs* » s'inscrit en continuité avec une pratique mise en place à Besançon depuis plus de trente ans. Cette publication vise à rendre ce dispositif plus lisible aux élèves, aux parents et aux enseignants. Elle offre des ressources pour aider les professeurs à mobiliser une réflexion au sein des équipes pour établir collectivement des parcours d'éducation physique cohérents. C'est l'occasion d'une réorganisation qui valorise les aspects les plus efficaces tout en proposant des évolutions.

X PRÉSENTATION

CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICITÉS

La particularité du dispositif est de s'appuyer sur une collaboration entre les enseignants et le réseau d'éducateurs sportifs de Besançon. Les pratiques relèvent d'un co-enseignement, respectant les spécificités professionnelles de chacun.

Pour l'enseignement de la natation, enseignants et maîtres-nageurs prennent en charge des groupes de niveaux distincts. Pour la plupart des autres interventions, le principe d'alternance reste en vigueur. La présence d'éducateurs sportifs, une séance sur deux, permet à l'enseignant de conduire en autonomie la séance suivante.

Ces collaborations et les ressources mises à disposition par les éducateurs, permettent le renforcement de l'autonomie des enseignants et de leur niveau de compétence.

FINALITÉS

L'ensemble des activités vise à développer les compétences générales du programme :

1. Permettre aux élèves de développer leur motricité, de l'adapter, de s'engager et de s'exprimer dans des tâches motrices variées.
2. Développer une culture sportive globale et locale en accédant le plus souvent possible à des installations de référence et en identifiant les structures de pratique.
3. S'approprier et partager des règles générales et propres aux différentes activités, assumer des rôles qui amènent les élèves à investir des fonctions de juge / arbitre, organisateur et gestionnaire du matériel.
4. De s'approprier des méthodes de travail et des outils de maîtrise de leur progression.
5. Apprendre à entretenir sa santé par une pratique régulière. Cette dimension constitue une perspective essentielle de lutte contre les effets d'une sédentarité accrue.

MISE EN ŒUVRE

Ce dispositif ne couvre pas la totalité des enseignements obligatoires en EPS. Il constitue une contribution, une aide pour établir une cohérence sur l'ensemble du cursus scolaire de chaque élève.

Dans cette perspective, deux outils sont mis à disposition :

- un document élève :
« Mon parcours sportif » (voir page 8)
 - un document enseignant :
« Parcours sportif - Programmation » (voir page 9)
- Il permet le suivi, l'accompagnement et la programmation du parcours sportif d'une cohorte d'élèves.



EN PLUS...

**RENCONTRES SPORTIVES
DE FIN
DE CYCLES AVEC LE CROS
BFC !**

Voir les actions possibles page
7.

X INSCRIPTION

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de disposer des informations nécessaires dès la fin de l'année pour organiser les différents calendriers avant la rentrée scolaire, **les écoles font part de leurs demandes grâce à 5 formulaires en ligne selon la situation et le statut des écoles.**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Ils sont tous accessibles sur le site départemental EPS.

<http://eps.circo25.ac-besancon.fr/inscriptions-parcours-sportif-besancon/>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

mardi 4 juillet 2023

PLUS D'INFOS

DSDEN

Circonscription Besançon 1 / Piscine La Fayette
nathalie.maigrot@ac-besancon.fr - 03.81.65.48.53

Circonscription Besançon 2 / Éducateurs sportifs
charles.perritaz1@ac-besancon.fr - 03.81.65.48.50

Circonscription Besançon 4 / Patinoire
bruno.heurteaux@ac-besancon.fr - 03.81.65.48.81

Circonscription Besançon 7 / Piscine Mallarmé
isabelle.girardin@ac-besancon.fr - 03 81 65 48 80

DIRECTION DES SPORTS

gaetan.bourgeois@besancon.fr - 06.34.30.55.80

Éducateur sportif - Chargé de la coordination du dispositif avec les éducateurs sportifs - relations avec la DSDEN, clubs, comités sportifs et services municipaux »

SOMMAIRE

PRÉSENTATIONp. 4

INSCRIPTION p. 5

PARTENARIAT & ACTIONS p. 6

MON PARCOURS SPORTIFp. 8

PARCOURS SPORTIF - PROGRAMMATIONp. 9

PRODUIRE UNE PERFORMANCE OPTIMALE,
MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE

ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES p. 10

ADAPTER SES DÉPLACEMENTS
À DES ENVIRONNEMENTS VARIÉS

PATINAGE p. 11

NATATION p. 12

ACTIVITES GYMNiques ET D'EXPRESSION

CORPORELLE p. 14

CYCLISME / VTT p. 15

COURSE D'ORIENTATIONp. 16

ESCALADEp. 17

CONDUIRE ET MAÎTRISER
UN AFFRONTEMENT COLLECTIF OU INTERINDIVIDUEL

FOOTBALL p. 19

HANDBALL p. 20

BABY-HAND p. 21

VOLLEY p. 22

BADMINTON p. 23

TENNIS DE TABLE p. 24

RUGBY p. 25

LUTTE p. 26

JUDO CYCLE p. 27

S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES
PAR UNE PRESTATION ARTISTIQUE ET/OU ACROBATIQUE

ACROSPORT p. 29

PARTENARIAT & ACTIONS

La ville de Besançon, labellisée « Terre de Jeux » lancé par Paris 2024 pour ces futurs Jeux Olympiques sur son territoire, souhaite développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux auprès des Bisontins et Bisontines, dans le respect de la Charte Olympique et de la Charte éthique de Paris 2024.

Ce label engage, à son échelle, la Ville de Besançon dans l'esprit de Paris 2024 à travers 3 grands objectifs :

- *la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;*
- *l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;*
- *l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profitent au plus grand nombre.*

Pour cela, la ville de Besançon et le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté (CROS BFC), s'unissent afin de transmettre les valeurs de l'olympisme aux élèves des écoles élémentaires bisontines.

X PRÉSENTATION

Le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté, a pour objet de représenter le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) dans son ressort territorial. Son siège social est à Dijon et dispose également d'une antenne à Besançon.

Le CROS veille donc à propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique : participer aux actions en faveur d'une plus grande mixité sociale, de la promotion des femmes dans le sport, ainsi que prendre en compte de manière responsable les problèmes d'environnement et de développement durable. Il vise aussi à développer, promouvoir et protéger le Mouvement Olympique de son ressort territorial, œuvrer conformément aux principes définis par la Charte Olympique, pour maintenir à l'échelle de son territoire, des relations d'harmonie et de coopération avec les services déconcentrés de l'État et les collectivités publiques.

Cette institution participe donc au niveau des territoires de la région, au développement et à la promotion des activités sportives et des sportifs, en association étroite avec les représentants régionaux des fédérations (les membres du CROS). Dans le cadre de cette « mission d'intérêt public », le CROS intervient principalement auprès des pouvoirs publics et des organes officiels régionaux.

Le CNOSF définit les actions déléguées aux structures de niveau territorial. Les thématiques retenues sont au nombre de quatre :

- Sport & Santé et Bien-être
- Sport & Éducation et Citoyenneté
- Sport & Professionnalisation
- Sport & Politiques publiques et Haut-niveau

ACTIONS





✕ Dans ce cadre, en lien avec la thématique « Sport & Education et Citoyenneté » le CROS BFC propose à l'échelle régionale plusieurs actions, dont :

- **La Semaine Olympique et Paralympique (SOP)**, qui a lieu chaque année début février sur le territoire national. Ses principaux objectifs sont de sensibiliser les élèves aux valeurs Olympiques et Paralympiques ainsi qu'aux différentes disciplines représentées. L'accent est également mis sur le fait d'utiliser le sport comme outil pédagogique.

Lors des éditions précédentes, la ville de Besançon et le CROS BFC se sont déjà associés une première fois en proposant d'inviter sur cette Semaine Olympique et Paralympique, certaines classes élémentaires bisontines à participer à plusieurs activités sportives au Palais des sports « Ghani Yalouz ». C'est l'occasion pour ces élèves, de finaliser leurs cycles sportifs autour des valeurs fortes liées à l'Olympisme.

- **La Journée Olympique (JO)** a lieu chaque année le 23 juin. Sa devise : « bouger, apprendre et découvrir ». Elle a été imaginée en 1948 pour célébrer le sport et les idéaux olympiques partout dans le monde et marque la date anniversaire de la création du CIO en 1894. C'est une action de mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives, à destination du public scolaire, du grand public et des licenciés, qui va prendre toute sa place à Besançon.



Ces deux temps forts peuvent permettre selon l'organisation mise en place de :

- convier une partie des élèves bisontins à participer aux apprentissages étudiés lors des séances sportives animées par les cadres sportifs de la Ville et des clubs bisontins,
- clôturer de façon ludique l'année scolaire.

**RETENEZ BIEN
CES 2 ACTIONS...
VOS CLASSES
POURRAIENT ÊTRE
SOLLICITÉES EN 2024 !!!**



MON PARCOURS SPORTIF

C'EST QUOI ?

Un document individuel permettant d'avoir un aperçu des activités sportives pratiquées durant la scolarité du CP au CM2.

POUR QUI ?

L' élève

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le document sera transmis et rempli par l'élève au cours de sa scolarité :

- 1 - en mettant une croix dans les activités pratiquées
ou
- 2 - en indiquant le nombre de séances auxquelles ils ont participé pour chaque activité.

> voir exemple ci-contre

OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉLÈVE



ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE MON PARCOURS SPORTIF

NOM : DURANT

Prénom : PAUL

Date de naissance : 20/07/2012

École fréquentée

2018 - 2019 : JEAN JAURÈS

2019 - 2020 :

Champs d'apprentissage	Activités pratiquées	année				
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée	athlétisme					
	course en durée	X				
	natation <small>(pour les élèves de cycle 3 nageurs)</small>					
Adapter ses déplacements à des environnements variés	natation					
	gymnastique					
	orientation					
	cyclisme VTT					
	patinage					
	randonnée	X				
	canoë kayak					
	voile					
	ski					
	Roller / roule					
S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique	acrogym					
	danse					
	arts du cirque					
	gymnastique gym. rythmique					
Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	jeux d'opposition / lutte / judo	6				
	escrime					
	boxe					
	tennis de table					
	badminton					
	tennis					
	jeux collectifs					
	handball					
	football					
	rugby					
	basket					
	volley					
	ultimate					

Deux solutions pour compléter :

- 1 - Mettre une croix dans pour les activités
- 2 - Indiquer le nombre de séances auxquelles tu as participé pour chaque activité

PARCOURS SPORTIF - PROGRAMMATION

C'EST QUOI ?

Ce tableau est destiné à concevoir, élaborer et maîtriser un parcours d'éducation physique le plus cohérent possible. C'est un outil de programmation des enseignements en EPS.

POUR QUI ?

L'équipe enseignante

COMMENT ÇA MARCHE ?

En le complétant progressivement (voir explications ci-contre), les équipes enseignantes disposent d'un outil d'aide à la prise de décision pour choisir les activités pour leur enseignement, mettre en cohérence ces choix et identifier les domaines pour lesquels l'aide d'un éducateur sportif pourrait s'avérer opportune.



**Éducation physique et sportive
PARCOURS SPORTIF**

école : **Jean Jaurès**

Champs d'apprentissage	Activités programmées	année				
		2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
<i>Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée</i>	athlétisme					
	course en durée	10	x	6 6 x		6 6 x
	Natation (pour nageurs C3)			11	x	11 x
<i>Adapter ses déplacements à des environnements variés</i>	natation	8				
	gymnastique		7			
	orientation	9		9		8
	cyclisme VTT		5 3			
	roller / roule					
	patinage				6	
	ski			8		
	escalade					3
	randonnée	6				
	canoë kayak			8	x	
voile					6 x	
<i>S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique</i>	acrogym			9		
	danse	10	x	11	x	
	arts du cirque					8
	gymnastique gym. rythmique				8	12
<i>Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel</i>	jeux d'opposition lutte / judo	12	x		12	x
	escrime				x	
	boxe					12
	tennis de table	6 6	6 6			6
	badminton					
	tennis			12		10
	jeux collectifs / traditionnels	11	x	12	x	
	handball				6 6 x	
	football					
	rugby					
basket						
volley						
ultimate						
Tchoukball				11	x	
				10		

LES DIFFÉRENTS CHAMPS D'APPRENTISSAGE CONFORMES AUX PROGRAMMES

LISTE DES ACTIVITÉS (possibilité de compléter la liste grâce aux cases blanches)

3 COLONNES PAR NIVEAU DE CLASSE

- Nombre de séances conduites par l'enseignant seul.
- Nombre de séances conduites avec l'aide d'un éducateur sportif
- Participation à une rencontre sportive

Exemple : Cette classe de CE2 a fait un cycle de 12 séances de handball (6 avec enseignant seul et 6 avec enseignant + éducateur sportif). Elle a participé à une rencontre sportive avec d'autres écoles.



ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES

INTERVENANT(S) :

DOUBS SUD ATHLÉTISME

NIVEAUX DE CLASSE :

CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :

2 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE

(LUNDI APRÈS-MIDI ET MARDI APRÈS-MIDI)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Cour d'école, gymnase/préau.

• Matériel indispensable

Cônes, lattes, coupelles, chasubles, balles ou vortex.

• Matériel souhaitable

Minihaies, élastique de saut, tapis.

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Préparation

Rencontre avec les enseignants et présentation des objectifs du cycle.

Vérification des conditions de pratique.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporter un regard « expert » sur les gestes athlétiques à réaliser, corrections.
Feed-back avec les enfants et les enseignants.
- Ressources fournies : Fiches pédagogiques des ateliers proposés.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- En présence de l'éducateur : Observation et prise en considération des situations proposées et de leur mise en œuvre. Aide et collaboration avec l'éducateur et prise en main d'un atelier.
- En dehors de la présence de l'éducateur : reprise des ateliers avec possible évolution (variante).



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.

Combiner des actions simples : courir-lancer et courir-sauter.

Mobiliser ses ressources et appliquer des principes simples pour réaliser la meilleure performance possible et chercher à l'améliorer dans des activités athlétiques variées (courses, sauts, lancers).

Utiliser sa vitesse pour aller plus loin, ou plus haut.

Comprendre les différentes règles de base et les respecter.

Acquérir des compétences athlétiques à partir d'une motricité globale.

Prendre du plaisir dans la pratique large de l'athlétisme sous forme ludique (courir vite, courir longtemps, lancer fort, lancer de précision, sauter haut, sauter loin).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.
- Passer d'un geste moteur habituel à une motricité plus fine, se rapprochant de la motricité dite « athlétique ».
- Elargir son répertoire sensori-moteur en intégrant des postures inhabituelles (déséquilibre avant, arrière, sauter sur un pied).
- **CP, CE1, CE2**
Différencier gauche et droite. Comprendre et intégrer les différents gestes athlétiques de base. Faire la différence entre sauter haut et sauter loin, marcher et courir, courir vite et courir longtemps, lancer avec précision et lancer fort.
- **CE2, CM1, CM2**
Connaître son côté « fort » (bras lanceur, jambe d'appel, position de départ), développer ensemble les compétences pour atteindre l'objectif de la situation proposée (dialogue citoyen). Savoir donner un départ.
- **CM2**
Réfléchir à la meilleure stratégie pour atteindre les compétences attendues (essai/erreur) en utilisant une motricité plus précise se rapprochant des gestes athlétiques. Respecter ses adversaires et encourager. Savoir mesurer une performance. Comprendre l'intérêt de la pratique sportive.

DÉROULEMENT

Logique de chaque séance :

- Echauffement sous forme de jeu
- Ateliers spécifiques : course et/ou saut et/ou lancer

FINALISATION DU CYCLE

Rencontre « extra-scolaire » au stade Léo Lagrange en option (déplacement pris en charge par l'école).

PROLONGEMENT

Remise de diplôme offrant la possibilité de participer à 2 séances de découverte gratuites à la rentrée de septembre.

PATINAGE

INTERVENANT(S) :

ENTRAINEURS DES CLUBS DE PATINAGE , HOCKEY SUR GLACE ET ÉDUCATEURS SPORTIFS DE LA VILLE DE BESANÇON

NIVEAUX DE CLASSE :

GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2
ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

INTERVENTION :

5 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE (MARDI ET VENDREDI TOUTE LA JOURNÉE JEUDI MATIN).



CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installation

Mise à disposition de la patinoire de Besançon pour deux classes (la petite patinoire et au moins les 2/3 de la grande patinoire).

• Matériels indispensables

Les élèves doivent être équipés chaudement (tenue de sport chaude, chaussettes hautes et gants en laine souhaités - éviter les moufles et chaussettes de ski).

• Transport / Entrées / Location

Le transport pour se rendre à la patinoire reste à la charge des écoles.

Les entrées et la location des patins sont payantes pour les écoles extérieures à Besançon.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

(un cadre pour deux classes)

- Il est présent à toutes les séances du cycle.
- Il coordonne l'accueil des élèves et l'organisation des séances pédagogiques (groupes de niveaux, prise en charge si nécessaire d'un atelier comme l'enseignant).
- Il peut épauler l'enseignant sur la mise en place de situations pédagogiques et le respect de la sécurité.
- Ressources fournies : petit matériel (casques, cônes, luges d'initiation...). Le projet pédagogique de la Ville de Besançon en patinage sur glace qui précise les situations de références.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Il est responsable de sa classe et veille au bon déroulement des séances.
- Il participe à l'enseignement sur la glace en prenant en charge un groupe d'élèves parmi les différents groupes de niveaux. Pour cela, **l'enseignant doit absolument savoir patiner.**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Adapter sa motricité à des situations variées.

Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.

Adapter son déplacement aux différents milieux (glace).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Adapter ses déplacements à des environnements variés (déplacement sur glace) par le développement de **4 conduites motrices** :

- **Se déplacer** : conduire l'élève à pouvoir se déplacer sans point d'appui le plus rapidement dans les deux sens (avant et arrière).
- **S'arrêter** : maîtriser sa vitesse et ses arrêts pour patiner en toute sécurité.
- **Piloter** : changer de direction, éviter, anticiper en adaptant sa vitesse.
- **Franchir** : passage d'un pied sur l'autre, franchissement d'obstacles...

DÉROULEMENT

Des cycles de 7 ou 8 séances sont proposés aux classes. La première séance permet la constitution de groupes de niveaux qui seront ensuite répartis vers les différents encadrants présents (cadre technique et enseignants).

FINALISATION DU CYCLE

Remise d'un « diplôme » de participation au cycle de patinage.

PROLONGEMENTS

Invitation possible des classes à une représentation du spectacle du club de patinage artistique BAPA au mois de mai.

ACCOMPAGNATEUR

Les accompagnateurs doivent valider un agrément auprès de la DSDEN pour pouvoir monter sur la piste.

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Préparation

Une réunion de préparation est organisée au cours de la semaine qui précède chaque cycle.

• Principes d'interventions

Toutes les personnes présentes (enseignants et cadres techniques) interviennent à toutes les séances.

NATATION

INTERVENANT(S) :

MAÎTRES NAGEURS - VILLE DE BESANÇON

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES :

PÉRIODE 1,2 ET 3

NIVEAU DE CLASSE :

PRIORITÉS SUR LES NIVEAUX :

CP-CM1-CM2

POUR LE REP+, PRIORITÉS SUR LES NIVEAUX :

CP-CE1-CM1-CM2

En fonction des disponibilités, d'autres niveaux de classes sont accueillis

INTERVENTION :

CRENEAU HEBDOMADAIRE DE 45 MINUTES

3 PÉRIODES DE 6 SEANCES

DEUX CLASSES ACCUEILLIES PAR ROTATION

ÉCOLES MATERNELLES :

PÉRIODE 4 ET 5

NIVEAU DE CLASSE :

MS-GS

INTERVENTION :

CRENEAU QUOTIDIEN DE 40 MINUTES

6 STAGES MASSES DE 6 SEANCES CHACUN

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Deux lignes d'eau de 50 m et le petit bassin.

La piscine La Fayette dispose de deux espaces supplémentaires : le bassin de réception du toboggan et la pataugeoire.

• Matériel indispensable

Maillot de bain, bonnet de bain (shorts et combinaisons proscrits).



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Adapter ses déplacements au milieu aquatique (pour les nageurs débutants).

Produire une performance optimale et mesurable en vitesse ou en durée (pour les nageurs).

Associer les élèves aux processus d'enseignement et d'évaluation.

OBJECTIFS SPECIFIQUES : CLASSES MATERNELLES

ENTRER DANS L'EAU

L'aisance aquatique (AAQ) / 4-6 ans : « expérience positive de l'eau / capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique / savoir se sauver » = entrer/sortir de l'eau + s'immerger et se laisser remonter + flotter + se déplacer sur quelques mètres pour rejoindre le bord.

L'acquisition de l'aisance aquatique passe par 3 paliers correspondant à la construction du corps flottant, qui se réalisent dans un espace où l'enfant n'a pas pied et sans aide à la flottaison :

Palier 1 : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète (tête sous l'eau) et sortir seul de l'eau.

Palier 2 : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.

Palier 3 : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface.

DEROULEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE :

- Stage massé
- En grande profondeur (> 1m30)
- Sans matériel de flottaison, avec très peu de matériel pédagogique
- Dans et par le groupe
- Avec une pédagogie très peu interventionniste, en respectant le rythme de l'enfant
- Une situation emblématique de découverte

OBJECTIFS SPECIFIQUES : CLASSES ÉLÉMENTAIRES

Le savoir-nager en sécurité (SNS) 7-12 ans : savoir se déplacer dans l'eau sur une distance de 50m, sur le ventre, sur le dos / savoir se maintenir sur-place / savoir s'immerger et se déplacer sous l'eau.

L'acquisition du savoir-nager en sécurité passe par 3 paliers qui s'inscrivent dans la continuité des paliers 1,2 et 3 de l'aisance aquatique :

Palier 4 : entrer dans l'eau par la tête, parcourir 20 m sur le ventre, s'immobiliser, parcourir 20 m sur le dos, chercher un objet à 1,4 m de profondeur.

Palier 5 : entrer dans l'eau en chute arrière, parcourir 25 m sur le ventre, s'immobiliser sur le dos et verticalement, parcourir 25 m sur le dos, s'immerger pour passer sous un tapis d'1 m50 de long.

Palier 6 : entrer dans l'eau en chute arrière, parcourir 25 m sur le ventre, s'immobiliser sur le dos et verticalement, parcourir 25 m sur le dos, s'immerger pour passer sous un tapis d'1 m50 de long, enchaînement des différentes actions.

ATTESTATION SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ (ASNS) :

L'ASNS est visée en fin de cycle 3. Elle est proposée aux élèves capables de la valider. (voir test ci-dessous)

- Entrer dans l'eau en chute arrière
- Se déplacer sur 3,50 m
- Passer sous un tapis (1,50 m)
- Déplacement ventral sur 20 m
- Lors du déplacement, surplace vertical de 15"
- Faire demi-tour puis déplacement dorsal sur 20 m
- Lors du déplacement, surplace horizontal dorsal de 15"
- Repasser sous le tapis (1,50 m)
- Revenir au point de départ

Possibilité de valider le Pass-nautique* à la demande.

* (Permet l'accès aux activités nautiques et aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport.)

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Préparation

Réunion d'information au cours de la semaine précédant la première séance.

• Principe d'intervention

En amont du cycle natation, les tests sont présentés aux élèves. Ils se positionnent, au mieux, selon leurs aptitudes supposées. En appui sur ce positionnement, quatre groupes sont constitués en séance 1 et réajustés au cours du cycle en fonction des progrès réalisés ou des difficultés rencontrées par les élèves.

Deux groupes d'élèves sont pris en charge par les professeurs des écoles, les deux autres par des MNS.

Un MNS, chef de poste scolaire, est présent pour accompagner les enseignants dans la conduite de ce dispositif.

Trois MNS de surveillance assurent la sécurité du dispositif.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Suivi et enseignement pour un groupe.
- Surveillance des bassins.
- Aide à l'enseignement (chef de poste scolaire).

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Préparation et planification des séances.
- Mise en œuvre de l'évaluation préalable à la constitution des groupes.
- Suivi et enseignement pour un groupe.

ACTIVITES GYMNIQUES ET D'EXPRESSION CORPORELLE

INTERVENANT(S) :

BESANÇON GYM LA ST CLAUDE
BESANÇON GYMNASTIQUE
RYTHMIQUE
INDÉPENDANTE COMTOISE BESANÇON
GYMNASTIQUE

NIVEAUX DE CLASSE :

Dans l'école :

Exclusivement (MS - GS) - CP - CE1



INTERVENTION :

PÉRIODE 1 = 6 DEMI - JOURNÉES /
SEMAINE

PÉRIODE 2 = 5 DEMI - JOURNÉES /
SEMAINE

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Accès à un gymnase municipal ou spécialisé.

• Matériel indispensable

8 tapis (2 m x 1 m x 4 cm).

• Matériel souhaitable

Poutre, tapis incliné, tapis cylindrique, cordes, agrès.

MODALITÉ DE COLLABORATION

• Préparation

en collaboration avec les enseignants, sur la base d'un projet pédagogique présenté par l'intervenant, recherche d'une adaptation au contexte.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporter des ressources techniques et pédagogiques sur l'activité gymnastique, afin que l'enseignant puisse conduire des séances ou le cycle à d'autres moments.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Il reste en responsabilité de sa classe et participe activement à la séance en collaboration avec l'éducateur.
- Il conduit la séance en l'absence de l'éducateur (Principes d'interventions en alternance).



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Adapter sa motricité à des aménagements et des environnements variables.

Développer des patrons moteurs de base.

S'engager dans des actions en contrôlant la prise de risque.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Maîtriser quelques actions élémentaires : rouler – sauter – s'équilibrer
- Développer des conduites de plus en plus efficaces
- Produire un enchaînement gymnique limité de quelques actions
- Tenir des rôles élémentaires (acteurs, juges, spectateurs)
- S'engager dans des situations d'entraînement, accepter les répétitions et réguler ses postures lors d'un enchaînement de plusieurs tentatives

DÉROULEMENT

Séances de 45 mn pour les classes élémentaires et 35 mn pour les classes maternelles.

Mise en place de circuits ou parcours de 7 ateliers (rouler, sauter, grimper, s'équilibrer) en jouant.

FINALISATION DU CYCLE

Une rencontre de fin de cycle avec remise de diplôme.

Notation par les élèves de classes élémentaires.

PROLONGEMENT

L'enseignant peut reconduire un module d'apprentissage les années suivantes.

CYCLISME / VTT

INTERVENANT(S) :

**AMICALE CYCLISTE BISONTINE
BMX BESANÇON**

NIVEAUX DE CLASSE :

CM1 - CM2

INTERVENTION :

**3 DEMI JOURNÉES / SEMAINE POUR
CHAQUE CLUB**

CONDITIONS DE PRATIQUE

! 2 clubs
2 Sites de
pratique

BMX BESANÇON

Site de la Malcombe, les classes doivent donc se trouver à proximité ou pouvoir s'y rendre rapidement.

AMICALE CYCLISTE BISONTINE

Séances dans et à l'extérieur de la cour de l'école sur un secteur de la ville qui reste à définir, pour les écoles situées à proximité de celui-ci.

• Matériels spécifiques

Vélos et casques fournis par la ville. Les enseignants veilleront à ce que les élèves portent obligatoirement des chaussures fermées, pantalon et maillots à manches longues.

MODALITÉ DE COLLABORATION

• Préparation

Un entretien entre le professeur et l'éducateur a lieu au préalable afin de convenir des dates et horaires d'interventions.

• Principe d'intervention

Quelque soit le club sportif, le cycle est composé de 7 séances en continu en présence de l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporte son expertise technique concernant l'utilisation et les réglages du matériel ainsi que sur les techniques de pratique de l'activité.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Il veillera à ce que le groupe reste calme et ordonné notamment dans les phases de récupération et de rangement du matériel. Enfin lors des roulages en groupe l'enseignant (ou un autre accompagnant adulte) se joint au groupe et accompagne les élèves ayant un peu plus de difficultés.



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Développement de la motricité générale et amélioration de l'équilibre.

Savoir se déplacer à vélo dans des environnements variés (route goudronnée, chemins, champs etc ...).

Apprendre à rouler en groupe et à maintenir son allure et sa trajectoire sans créer de situation dangereuse.

Comprendre le fonctionnement du matériel et savoir l'entretenir.

DÉROULEMENT

L'activité se déroule sur 7 séances. Les 2 premières consistent en une évaluation des capacités des élèves avec quelques exercices de maniabilité et de mobilité sur le plat. Les 5 séances suivantes sont basées sur des déplacements avec des parcours à difficultés croissantes.

FINALISATION DU CYCLE

En guise d'évaluation, chaque élève devra, lors de la dernière séance, réaliser un parcours en mettant le moins de temps possible et en restant sur son vélo.

PROLONGEMENT

Les élèves pourront être invités par les éducateurs à venir découvrir le BMX lors de journées d'essais au BMX club de Besançon dont la piste se situe en face du site de la Malcombe, mais aussi se perfectionner en cyclisme avec l'Amicale Cycliste Bisontine.

COURSE D'ORIENTATION

INTERVENANT(S) :
**ÉDUCATEUR SPORTIF - VILLE DE
BESANÇON**

NIVEAUX DE CLASSE :
CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :
**Période 1 (uniquement)
2 demi-journées / semaine
(mardi après-midi et jeudi après-midi)**



CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Écoles à proximité d'un site de pratique accessible ou d'un espace naturel (forêts et autres parc de Besançon) pour permettre au fil des séances une meilleure découverte de la discipline.

• Matériels indispensables

Baskets et tenue de sport pour les enfants. Les balises d'orientation sont fournies par la Ville de Besançon.

MODALITÉ DE COLLABORATION



• Préparation

Une rencontre avec les enseignants en amont de la première séance pour présenter et expliquer l'organisation du cycle.

• Principe d'intervention

Cycle sportif composé de 7 séances en continu avec l'éducateur.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

S'engager lucidement dans l'action.

Identifier les risques, accepter les règles relatives à la sécurité et respecter le matériel et l'environnement.

Construire et appliquer des règles individuelles (mettre en œuvre un projet d'action) et collectives (conduite citoyenne et écologique).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Adapter ses déplacements à différents types d'environnements.
- Retrouver plusieurs balises dans un milieu connu ou un espace semi-naturel en s'aidant d'une carte.

DÉROULEMENT

7 séances de 45 minutes sur 7 semaines continues.

FINALISATION DU CYCLE

Chaque élève (ou groupes d'élèves) devra réaliser, lors de la dernière séance, un parcours le plus rapidement possible, en récupérant le nombre de balises demandées, dans un espace semi-naturel.

PROLONGEMENT

L'enseignant pourra reconduire le module du cycle d'apprentissage les années suivantes.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporter des ressources techniques et pédagogiques sur l'activité afin que l'enseignant puisse reconduire un cycle en autonomie.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Participation active en collaboration avec l'éducateur sportif.
- Gestion de la classe : veille au bon comportement de la classe et au bon fonctionnement de la séance.

ESCALADE

INTERVENANT(S) :
ENTRE TEMPS ESCALADE

NIVEAUX DE CLASSE :
CM1 - CM2

INTERVENTION :
PÉRIODE 2 (UNIQUEMENT)
3 DEMI JOURNÉES PAR SEMAINE
(MARDI MATIN ,JEUDI MATIN, VENDREDI MATIN)

2 CLASSES (MINIMUM ET MAXIMUM) /
DEMI-JOURNÉE



CONDITIONS DE PRATIQUE

• **Installation**
Salle d'escalade
Marie PARADIS

13 avenue Léo Lagrange.

• **Transport**

Le transport pour se rendre à la salle reste à la charge des écoles.

• **Matériel spécifique**

Le club met à disposition le matériel nécessaire à la pratique.

• **Matériel indispensable**

Tenue de sport et paire de baskets propre.

• **Effectif des classes**

24 élèves maximum / activités à sécurité renforcée : un encadrant pour 12 élèves.

MODALITÉ DE COLLABORATION



• **Préparation**

Un temps avec les enseignants concernés par cette intervention sera mis en place afin de définir l'organisation générale du cycle.

• **Principe d'intervention**

Cycle sportif composé de 7 séances de 45 min en continu avec l'éducateur.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Adapter sa motricité à la verticalité dans des situations variables.

Apprendre à grimper en respectant des consignes de sécurité simple.

Prendre confiance en soi, dans son matériel et son assureur.

Responsabiliser les élèves sur des éléments de sécurité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Réussir à appréhender la hauteur.
- Réussir à descendre en se mettant assis dans son baudrier.
- Connaître les règles élémentaires de sécurité du bloc et des voies.
- Apprendre à mettre son baudrier.
- Apprendre à assurer un camarade (assurage à deux).
- Connaître le vocabulaire de base du grimpeur.
- Apprendre les gestes et déplacements spécifiques à l'escalade permettant de réussir voie et bloc d'une couleur (niveau facile).

DÉROULEMENT

Échauffement puis mise en place d'ateliers par groupes, parcours de motricité, bloc, voie.

FINALISATION DU CYCLE

Réalisation d'un circuit mélangeant les différentes pratiques vues dans le cycle (7^e séance).

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporte son expertise afin de faire profiter de l'activité en toute sécurité.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Veiller au calme de la séance
- Assurer le fonctionnement d'un atelier
ou
- Accompagner le moniteur à la surveillance de la sécurité.

Notes



A series of horizontal dotted lines extending across the page, providing a template for writing notes.

FOOTBALL

INTERVENANT(S) :

ASSOCIATION SPORTIVE DES ORCHAMPS BESANÇON

NIVEAUX DE CLASSE :

CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :

2 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE

(MARDI APRÈS-MIDI, JEUDI APRÈS-MIDI)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Gymnase, à défaut terrain de sport de type city stade. Pratique possible dans la cour de l'école (aire de jeu de 20 x 30 m) - ne pas être dérangé par une récréation.

• Matériels spécifiques

15 ballons, 30 chasubles de 6 couleurs, 40 coupelles, 8 grands cônes (le programme foot à l'école de la FFF offre la possibilité aux écoles s'inscrivant dans le dispositif d'obtenir du prêt de ballons, chasubles buts, coupelles et cônes.)

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Préparation

Rencontre enseignants / éducateur sportif avant le début du cycle.

Distribution d'un cahier de séances permettant à l'enseignant de diversifier et faire évoluer la pratique en l'absence de l'intervenant.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Proposer et mettre en œuvre des situations adaptées
- Identifier les objectifs pour l'enseignant.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- En co-intervention, l'enseignant est : acteur pour animer des ateliers / observateur pour lui permettre de préparer la séance suivante.
- En autonomie, l'enseignant conduit des séances dans la continuité de celles proposées par l'éducateur.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Rapport d'opposition visant à récupérer, conserver, faire progresser le ballon vers la zone de marque.

Développer une motricité générale afin de faciliter les déplacements variés avec et sans ballon.

Comprendre et améliorer le placement sur le terrain, la prise d'information et de décision.

Élaborer en commun des stratégies d'actions collectives et des procédures d'entraide dans les apprentissages.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

• CP, CE1, CE2

Développer une motricité spécifique à l'activité permettant d'utiliser le ballon d'une manière plus pertinente.

• CE2, CM1, CM2

Développer une aisance technique suffisante pour se concentrer plus précisément sur la collaboration, la coopération et l'opposition.

DÉROULEMENT

Etape 1 (2 séances)

Utiliser les surfaces de contacts adaptées aux déplacements variés avec le ballon.

Etape 2 (2 séances)

Identifier la cible à atteindre et la manière d'éviter individuellement les obstacles (adversaires) pour s'en rapprocher.

Etape 3 (2 séances)

Utiliser les surfaces de contacts adaptées à la transmission du ballon.

Etape 4 (2 séances)

Identifier les espaces libres et utiliser les partenaires pour se rapprocher de la zone de marque, coopérer avec ses coéquipiers.

Etape 5 (2 séances)

Utiliser les surfaces de contacts adaptées à la frappe au but.

Etape 6 (2 séances)

Prendre progressivement conscience de l'adversaire.

FINALISATION DU CYCLE

Rencontres sportives.

Invitation à une journée « portes ouvertes » pour découvrir l'environnement club.

PROLONGEMENTS

Invitation aux portes ouvertes de l'école de football.

Possibilité de participer à 2 ou 3 séances d'entraînement.

HANDBALL

CYCLE 2 ET 3

INTERVENANT(S) :

GRAND BESANÇON DOUBS HANDBALL

NIVEAUX DE CLASSE :

CE1 – CE2 – CM1 – CM2

INTERVENTION :

1 DEMI-JOURNÉE / SEMAINE
(mardi après-midi)



CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Un espace permettant la pratique du handball en extérieur (plateau sportif) ou intérieur (gymnase, préau).

• Matériels spécifiques

Ballons adaptés à la pratique du handball.

Chasubles de 4 couleurs différentes.
Plots ou coupelles.

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Réunion de préparation

Une rencontre avec les enseignants concernés par les interventions et l'intervenant sera mise en place en amont de la première séance, afin de définir l'organisation du cycle.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Il apporte son expertise pédagogique en mettant en place des séances adaptées au public et reproductibles par les enseignants en autonomie. Il fournit la séquence complète de toutes les séances.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Il est responsable de sa classe et veille au bon déroulement des séances.
- Il participe activement aux séances en prenant en charge un atelier ou une partie de la classe.
- Il met en place des séances en autonomie lorsque l'intervenant n'est pas présent.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Développement de la motricité.

Développement perceptif et décisionnel en rapport avec l'activité sportive.

Développement affectif en lien avec les caractéristiques d'un sport collectif.

Respect des règles, de ses partenaires, de ses adversaires, des arbitres, de l'encadrement.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires en respectant des règles et en assurant des rôles différents (attaque, défense, arbitre) :

- Connaître et respecter les conditions matérielles du jeu et les règles.
- Connaître et respecter selon le jeu les relations entre les joueurs, accepter le contact physique ou au contraire respecter l'interdiction de contact.
- Connaître une routine d'échauffement et savoir la reproduire en autonomie.

En attaque :

- Conserver le ballon.
- Progresser vers la cible.
- Marquer.

En défense :

- Récupérer le ballon.
- Ralentir la progression de l'adversaire.
- Empêcher de marquer.

DÉROULEMENT

Séance 1 : Évaluation initiale.

Séance 2 : Maîtriser la balle et progresser vers le but adverse en dribblant malgré un défenseur.

Séance 3 : Progresser vers le but adverse en passes malgré un défenseur.

Séance 4 : Choisir entre dribbler, passer ou tirer.

Séance 5 : Progresser collectivement vers le but.

Séance 6 : Assurer une récupération rapide du ballon et progresser collectivement vers le but adverse.

Séance 7 : Rencontres multiclassées.

FINALISATION DU CYCLE

Objectif : mettre en place une restitution des compétences acquises via un temps de rencontres entre les différentes classes participantes.

Date : Juin

Lieu : à définir

PROLONGEMENTS

Temps d'échange avec une joueuse professionnelle de l'ESBF.

Invitation à un match de première division de l'ESBF.

Invitation à une journée portes ouvertes de l'ESBF.

BABY-HAND MATERNELLE

INTERVENANT(S) :

**ENTENTE SPORTIVE BISONTINE
FÉMININE HANDBALL (ESBF)**

NIVEAUX DE CLASSE :

MS-GS

INTERVENTION :

**UNE DEMIE JOURNÉE / SEMAINE
(mardi matin)**



Adapté
pour
maternelles
uniquement

CONDITIONS DE PRATIQUE

Un espace permettant la pratique du handball en intérieur (gymnase, préau, salle de motricité).

• Matériel indispensable

Ballons adaptés (Taille 00)
Plots ou coupelles.

MODALITÉ DE COLLABORATION

• Réunion de préparation

En amont des interventions, un échange entre les enseignants et les intervenants est proposé afin de mettre en place les conditions de l'intervention.

• Principe d'intervention

L'intervenant est présent une semaine sur deux. L'enseignant doit alors reproduire la même séance que la semaine précédente lorsqu'il est seul. Pour l'aider, l'éducateur fournit la séquence complète avec toutes les séances. Les séances durent environ 35 min, encadrées par l'intervenant du club avec l'aide de l'enseignant. Cycle sportif de 13 séances en alternance, dont 7 avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Il apporte son expertise pédagogique en mettant en place des séances adaptées au public et reproductibles par les enseignants en autonomie.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Il est responsable de sa classe et veille au bon déroulement des séances.
- Il participe activement aux séances en prenant en charge un atelier ou une partie de la classe.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

En s'appuyant sur le développement des nouvelles pratiques proposées par la Fédération Française de Handball, nous initiions les très jeunes enfants à ce sport. Cette initiation a pour but de développer la motricité, de travailler la coordination et la dissociation haut/bas du corps, mais également l'aspect perceptif et social des enfants. Pour faciliter l'approche, toutes les séances sont construites comme une histoire qui se raconte et se vit, autour d'un thème prédéfini.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le baby-hand est une activité adaptée du handball pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Dans sa pratique généraliste, le handball est vecteur de socialisation, coopération, collaboration, acceptation, adaptation, il est un sport, dans une version adaptée, tout à fait recommandable à l'âge des découvertes et des premiers apprentissages.

- Agir et s'exprimer avec son corps.
- S'approprier le langage et s'exprimer.
- Développer des liens sociaux avec les autres enfants.
- Découvrir le monde.
- Manipuler le ballon.
- Apprendre et comprendre le monde du handball.

DÉROULEMENT

- Séance 1 : Les animaux.
- Séance 2 : Les couleurs.
- Séance 3 : L'océan.
- Séance 4 : Les pompiers.
- Séance 5 : Le cirque.
- Séance 6 : La jungle.

PROLONGEMENT

Inviter les élèves à poursuivre l'activité au club.
Assister à un entraînement ou une rencontre de niveau national.

VOLLEY

INTERVENANT(S) :
BESANÇON VOLLEY BALL

NIVEAUX DE CLASSE :
CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :
2 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE
(mardi matin, jeudi matin)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

La pratique dans un gymnase de proximité selon vos propres réservations par école serait appréciée et conseillée.

• Matériels spécifiques

Ballons adaptés à la pratique du volley-ball, plots, coupelles..



MODALITÉS DE COLLABORATION

• Réunion de préparation

Une rencontre avec les enseignants concernés par les interventions et l'intervenant sera mise en place en amont de la première séance, afin de définir l'organisation du cycle.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine/ 2) dont 7 séances avec éducateur.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Développement de la motricité.

Lecture de la trajectoire de balle.

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement en volley-ball / coopérer avec ses partenaires en respectant des règles, en assurant des rôles différents : attaquant, défenseur, passeur, arbitre.

DÉROULEMENT

Échauffement puis mise en place d'atelier par groupes, parcours de motricité, jeux d'oppositions. Interventions en alternance toutes les deux semaines sur un cycle de 13 séances avec 7 interventions.

FINALISATION DU CYCLE

Rencontres interclasses sous forme de tournoi 2x2, 3x3 ou 4x4 avec le club Besançon Volley-ball comme support.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Faire découvrir une nouvelle discipline et amener les élèves à comprendre la logique du volley-ball.
- Apporter ses connaissances techniques et pédagogiques à l'enseignant.
- Partager et témoigner de son expérience.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Il est responsable de sa classe et veille au bon déroulement des séances.
- Il participe activement aux séances en prenant en charge un atelier ou une partie de la classe.
- Il met en place des séances en autonomie lorsque l'intervenant n'est pas présent.

BADMINTON

INTERVENANT(S) :

VOLANT BISON TIN

NIVEAUX DE CLASSE :

CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :

1 DEMI-JOURNÉE / SEMAINE

(jeudi après-midi)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installation

La pratique dans un gymnase de proximité selon vos propres réservations est **OBLIGATOIRE**. Le cas échéant, l'activité sera donnée à une école qui remplit cette condition sine qua non à la pratique du badminton.

• Matériel indispensable

Cônes / plots / coupelles.

• Matériel souhaitable

Raquettes de badminton / volants.



L'école doit se doter de ses propres volants



Activité badminton CONDITIONNÉE à l'accès d'un GYMNASSE

MODALITÉ DE COLLABORATION

• Préparation

Rencontre avec les enseignants et présentation des objectifs du cycle.

Vérification des conditions de pratique.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 avec l'éducateur.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Développer une motricité générale afin de faciliter les déplacements variés avec ou sans raquette.

Combiner des actions simples : se déplacer pour attraper, se déplacer pour frapper.

Comprendre les différentes règles de bases et les appliquer.

Maîtriser sa raquette et produire des trajectoires variées.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer une motricité générale afin de faciliter les déplacements variés avec ou sans raquette.
- Combiner des actions simples : se déplacer pour attraper, se déplacer pour frapper.
- Comprendre les différentes règles de bases et les appliquer.
- Maîtriser sa raquette et produire des trajectoires variées.

DÉROULEMENT

Séance de 45 min pour les classes élémentaires.

Logique de chaque séance :

- Échauffement sous forme de jeu.
- Ateliers spécifiques : motricité et / ou frappe et / ou lancer.

FINALISATION DU CYCLE

Une rencontre interclasse de fin de cycle avec remise de diplôme.

PROLONGEMENT

Invitation à 2 séances d'entraînement au sein du club.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporter des ressources techniques et pédagogiques sur l'activité badminton, afin que l'enseignant puisse conduire des séances ou le cycle à d'autres moments.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- En présence de l'éducateur, observation et prise en considération des situations proposées et de leur mise en œuvre. Aide et collaboration avec l'éducateur et prise en main d'un atelier. En dehors de la présence de l'éducateur : reprise des ateliers avec possible évolution (variables).

TENNIS DE TABLE

INTERVENANT(S) :

TENNIS DE TABLE ROCHE BESANÇON

NIVEAUX DE CLASSE :

CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :

2 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE

(lundi matin, jeudi matin)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Grande salle (chauffée l'hiver) pour au moins 4 tables avec murs et sol permettant le rebond.

Lors de séances sous préau, éviter les passages d'autres classes. Si cela ne peut se faire, les séances devront se dérouler sur des installations extérieures de proximité.

• Matériel indispensable

Minimum 1 raquette pour 2 élèves, un seau de balles, cibles, plots de marquages, cerceaux, bancs.

• Matériel prêté

La ville dispose d'un nombre limité de tables, il est indispensable que l'école en possède une ou plusieurs.

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Préparation

Rencontre en amont (conditions de pratique, contenu, progression...)

Support laissé à disposition de l'enseignant.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporter des compétences pour enseigner sa discipline, pour ouvrir l'école au monde extérieur, et stimuler l'intérêt .

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- En présence de l'éducateur : il assure l'encadrement avec lui, veille à un bon déroulement (sécurité, comportement des élèves...) et participe activement à la séance.
- Sans présence de l'éducateur : il exploite des connaissances techniques et l'expérience de l'intervenant. Il peut reconduire la séance ou la faire évoluer, en concertation avec l'éducateur.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Développer, renforcer motricité globale et socialisation.

S'adapter à un environnement spécifique.

Intégrer des règles de coopération / opposition.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Développer une motricité générale

• Cycle 2

Maîtriser positions et déplacements / Répéter le renvoi / Améliorer la coordination bras - jambes / Se placer, se déplacer, se replacer.

• Cycle 3

Rechercher plus d'efficacité lors d'une confrontation / utiliser différentes stratégies pour gagner un point.

Développer une motricité fine dans un espace restreint

• Cycle 2

Maîtriser l'utilisation du duo main-poignet (tenue raquette-dosage) et la coordination oculo-manuelle des membres supérieurs (jeux de balles).

• Cycle 3

Découvrir les différentes actions sur la balle (frotter, taper, accélérer ou amortir la balle avec la raquette)

Développer des capacités d'anticipation, de vitesse, de souplesse, d'équilibre, d'agilité et des qualités de concentration, de sens tactique, de volonté, de confiance et de maîtrise de soi.

DÉROULEMENT

Organisation variable selon les besoins (classe entière, groupes, ateliers...) / bilan effectué par l'éducateur et le professeur.

• Cycle 2

Premières séances : sans table, avec et sans raquette, travail sur les lancers, le dosage, la coordination et les déplacements.

Dernières séances : utilisation des tables avec apprentissage des services et réalisation d'échanges.

• Cycle 3

Premières séances : approche de l'activité sans table ; échanges, service, effets sur la balle, les rencontres avec arbitrage, jeu en double.

FINALISATION DU CYCLE

• Cycle 2

Tests-jeux, lisibles par les élèves pour évaluer les apprentissages.

• Cycle 3

Compétition mixte - Les élèves sont joueurs et arbitres.

Évaluations au sein de l'école ou soit sur un site dédié avec plusieurs classes.

PROLONGEMENTS

Faciliter l'accès à un club de proximité ; Attribution de diplômes fédéraux.

RUGBY

INTERVENANT(S) :

OLYMPIQUE DE BESANÇON

NIVEAUX DE CLASSE :

CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :

3 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE

(jeudi matin, jeudi après midi, vendredi matin)



CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Les terrains en herbe ou synthétiques des écoles ou de la ville.

• Matériel indispensable

Ballons / cônes / chasubles.

• Matériel souhaitable

De préférence un terrain en herbe à proximité de l'école.

MODALITÉ DE COLLABORATION

• Préparation

À la charge de l'éducateur.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

S'engager dans un jeu d'opposition de manière individuelle ou collective, en respectant ses camarades et les règles du jeu.

Connaître le but du jeu.

Reconnaître ses partenaires et ses adversaires.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Connaître et s'approprier les règles fondamentales :

- la marque (aplatir le ballon dans l'en-but),
- les droits et devoirs des joueurs (ce qui est autorisé ou interdit),
- le jeu au sol (libérer la balle une fois au sol),
- le hors-jeu (la passe en avant est interdite, partenaires derrière le ballon).

DÉROULEMENT

Travail en demi-classes : accueil, explication du thème, constitution des 4 équipes, séances construites sur une structure régulière : échauffement, corps de séance, ateliers techniques, rencontres (situations d'opposition collective).

FINALISATION DU CYCLE

Rencontre de fin de cycle au stade de rugby des Orchamps avec les écoles ayant bénéficié de l'intervention (une journée au mois de juin).

PROLONGEMENT

Invitation au match des jeunes (cadets/juniors), des seniors (femmes/hommes).
Invitation aux portes ouvertes de l'école de rugby de Besançon : projet Club ouvert.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Proposer des séances pédagogiques autour des règles fondamentales : les droits et devoirs, la marque, le tenu, le hors-jeu.
- Plus-value : découverte d'une nouvelle activité.
- Ressources fournies : l'intervenant propose un cycle d'apprentissage.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Accompagnement et gestion d'un groupe d'élèves (1/2 classe).

LUTTE

INTERVENANT(S) :

CLUB PUGILISTIQUE BISONTIN LUTTE

NIVEAUX DE CLASSE :

CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :

3 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE

(lundi matin et 2 jeudis matin)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installation

Accès à une salle fermée et chauffée pouvant accueillir une classe sans passage et sans bruit.

• Matériel indispensable

Tapis d'une densité raisonnable pour absorber les chutes, de même épaisseur (minimum 4 cm) et d'une surface de 2m² par élève.

Tenue de sport, sans bijoux.

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Préparation

Rencontre en amont avec les enseignants concernés
Les élèves doivent être en tenue adaptée le jour des séances de lutte.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Définir le niveau de départ du groupe.
- Définir les objectifs du cycle.
- Proposer des situations techniques adaptées, permettant une progression.
- Déterminer les progrès et adapter les contenus proposés.
- Ressources fournies : documentations pédagogiques.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Veiller au bon fonctionnement de la séance avec l'éducateur sportif (sécurité et discipline)
- Assimiler les règles et les techniques de lutte.
- Reconduire une séance avec le même objectif technique (principes d'interventions en alternance).



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Connaître les règles de la lutte et acquérir une base technique pour réaliser des assauts en toute sécurité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Santé

En sollicitant les ressources bioénergétiques, développer l'ensemble des capacités physiques.

La motricité

Acquérir de nouveaux pouvoirs moteurs.

Développer une motricité spécifique en mobilisant les capacités perceptives, kinesthésiques (informations provenant de l'adversaire et de son propre corps dans un rapport contradictoire) et décisionnelles pour donner des réponses adaptées.

La communication

Les modes de communication évoluent de la petite enfance à l'âge adulte, passant d'une communication où le toucher et le contact jouent un rôle essentiel à une communication privilégiant les discours et les actes formalisés.

La lutte, activité de communication par le corps, peut jouer un rôle dans la relation corporelle aux autres corps.

La sécurité

En contribuant au contrôle des émotions dans des situations conflictuelles (respect d'autrui et de son intégrité physique dans le duel) en référence aux règles (en particulier "ne pas faire mal") et en connaissant ses limites.

La responsabilité et la socialisation

En assurant les rôles d'arbitre, d'organisateur et d'observateur.

DÉROULEMENT

L'apprentissage débute avec des consignes simples et un apprentissage technique au sol. Suivant l'évolution des apprentissages de la classe les consignes se complexifient et les élèves se redressent pour finir par de la lutte debout.

Séance 1 : Savoir garder son adversaire sur le dos (découverte des consignes et des règles de la lutte)

Séance 2 : Savoir retourner son adversaire depuis la situation 4 pattes

Séance 3 : Savoir retourner son adversaire depuis la situation à genoux face à face

Séance 4 : Savoir mettre sur le dos depuis la situation un debout et l'autre à genoux

Séance 5 : Savoir mettre sur le dos depuis la situation debout une jambe prise

Séance 6 : Après la réalisation de l'ensemble du cycle, une dernière séance avec pour objectif le réinvestissement des différentes prises et situations à travers des matchs

FINALISATION DU CYCLE

Rencontres fin de cycle (matches).

PROLONGEMENTS

Séances offertes en club.

JUDO

INTERVENANT(S) :

DOJO FRANC-COMTOIS

NIVEAUX DE CLASSE :

MS - GS

CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :

2 DEMI-JOURNÉES / SEMAINE

SEMAINE A EN MATERNELLE

SEMAINE B EN ÉLÉMENTAIRE

(jeudi matin, jeudi après midi)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

L'activité se déroule sur des tapis épais, (tatamis ou tapis de gym) au sein de l'école ou à la salle du DOJO FC pour les classes pouvant se déplacer (4 rue des chalets).

Minimum 40 m² de surface disponible.

• Matériel indispensable

Jogging ou survêtement, tee-shirt ou polo, pieds nus et sans aucun bijou. Un haut de kimono et une ceinture seront fournis par l'intervenant à tous les élèves et enseignants pour le bon déroulement de chaque séance

MODALITÉS DE COLLABORATION

• Préparation

Rencontre en amont avec les enseignants concernés

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducateur.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apporter un support pédagogique écrit à l'enseignant pour chaque séance ainsi que des ressources et compétences techniques, pédagogiques et pratiques sur l'activité afin de reconduire les séances en autonomie.
- Être à l'écoute de l'enseignant, apporter une expertise et des réponses adaptées.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Être acteur au côté de l'éducateur lors des séances.
- Accompagner les élèves dans l'activité tout en laissant la conduite du cours à l'éducateur.
- Reproduire les séances en autonomie.
- Échanger avec l'éducateur sur l'activité.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

S'engager lucidement dans la pratique de l'activité.

Se confronter à l'application et à la construction des règles de vie et de fonctionnement.

Construire de façon de plus en plus autonome un projet d'action.

Gérer sa capacité d'attention.

Maîtrise de la langue / Pratique d'une langue étrangère.

Acquisition des compétences sociales et civiques.

Accession à l'autonomie et acquisition de l'esprit d'initiative.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Combattre à deux en attaquant et en se défendant

- Saisir et contrôler un adversaire.
- Utiliser les notions de déséquilibre pour l'amener au sol.
- Au sol savoir immobiliser.
- Savoir se dégager d'une immobilisation.
- Savoir accepter le déséquilibre et chuter en toute sécurité.
- Assurer la sécurité de l'autre dans la chute.

DÉROULEMENT

Séance 1 : Origines du judo, la culture japonaise, vocabulaire - Initiation à la chute arrière, « savoir chuter ».

Séance 2 : Perfectionnement de la chute arrière, initiation à la chute avant, découverte du Kumikata (la garde), Motricité à 2.

Séance 3 : HTF et initiation de la technique de projection « O SOTO OTOSHI ».

Séance 4 : HTF et initiation au retournement, à l'immobilisation « YOKO SHIHO GATAME », le déplacement en mobilité à 2 et effectuer « O SOTO OTOSHI ».

Séance 5 : HTF et initiation au renversement entre les jambes, immobilisation « HON GESA GATAME », initiation au « RANDORI » au sol, perfectionnement en mobilité à 2 et effectuer « O SOTO OTOSHI ».

Séance 6 : HTF et initiation à la technique de projection « O GOSHI », à la technique de projection « O SOTO OTOSHI », à liaison debout/sol O SOTO OTOSHI avec reprise d'initiative de UKE en prise de l'ours, perfectionnement au « RANDORI » au sol.

Séance 7 : HTF et initiation à la technique de projection « O GOSHI » et le « rouleau compresseur », à liaison debout/sol, TORI fait chuter UKE sur O SOTO OTOSHI UKE se retrouve en position quadrupédique et TORI enchaîne le « rouleau compresseur » et immobilise sur « HON GESA GATAME », Initiation au « RANDORI » debout.

FINALISATION DU CYCLE

Challenge, rencontre interclasse, remise d'un « Diplôme Initiation JUDO ».

PROLONGEMENTS

Invitation à découvrir l'activité Judo au sein d'un club.

ACROSPORT

INTERVENANT(S) :
ÉDUCATEUR SPORTIF - VILLE DE
BESANÇON

NIVEAUX DE CLASSE :
CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

INTERVENTION :
1 DEMI-JOURNÉE / SEMAINE
(jeudi après-midi uniquement)

CONDITIONS DE PRATIQUE

• Installations

Salle spécifique ou préau.

• Matériels spécifiques

Environ 40 m² de tapis.

• Matériel souhaitable

Un poste CD ou USB.

MODALITÉS DE COLLABORATION

• **Préparation** de la progression et des séances par l'éducatrice y compris celles faites par l'enseignant (séances déjà réalisées avec variables). Envoi des séances par mail.

• Rencontre préalable enseignant / éducatrice sportive :

Présenter l'activité et son enseignement.

• Principe d'intervention

Cycle sportif de 13 séances en alternance (1 semaine / 2) dont 7 séances avec l'éducatrice.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et / ou acrobatique.

Activités de production de formes corporelles réalisées pour être vues et jugées selon un code établi ou à construire dans un milieu stable (sans incertitude d'espace, de temps) et où il faut tenir des rôles différents et ce, dans des enchaînements d'actions mettant en jeu l'équilibre.

• Cycle 1

Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.

Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres.

Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires pour viser un but ou un effet commun.

• Cycle 2

Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée.

S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.

• Cycle 3

Produire une activité gymnique de coopération, de création collective mixte et de représentation visant l'expression collective devant les autres par une prestation artistique et acrobatique.

Réaliser des actions «acrobates» et gymniques à plusieurs en mettant en jeu l'équilibre, le gainage et les appuis dans un contexte responsable de sécurité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Cycle 2 et Cycle 3 : Constructions adaptées aux élèves dès le CP

- Connaître les rôles et la sécurité dans la construction.
- Construire des appuis stables et équilibrés.
- Développer la confiance en soi et dans ses partenaires.
- Coordonner des actions par rapport à soi, aux autres, aux spectateurs.

DÉROULEMENT

- Appréhension et compréhension des notions de «APPUI - EQUILIBRE - GAINAGE».
- Apprentissage des règles de sécurité dans la construction d'une figure à travers les 3 rôles : «PORTEUR - VOLTIGEUR - PAREUR».
- Etablissement des groupes et construction collective d'un enchaînement : reproduction d'une figure choisie + création de figures + choix de déplacements gymniques et/ou dansés.
- Elaboration collective : réalisation d'un enchaînement (scenario) sur une musique.

FINALISATION DU CYCLE

Représentation devant la classe, l'école, les parents.

PROLONGEMENT

Possibilité d'intégrer l'enchaînement d'acrosport dans un projet plus global de classe, d'école.

RÔLE DE L'ÉDUCATEUR

- Apport pédagogique et connaissance de l'activité.
- Ressources : séances - projet pédagogique - situations pédagogiques diverses - document final (photos - scenarii - bilan) - scenarii pour les élèves (déroulé enchaînement avec photos).

RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- Animation et participation active en collaboration avec l'éducatrice - Gestion de la classe : veille au bon fonctionnement du déroulé de la séance.
- Animation de la séance avec le support transmis par l'éducatrice : validation des acquis de la séance précédente.

Cette publication porte l'ambition d'un projet d'ouverture au monde à travers la pratique physique et sportive. La rencontre de l'autre et des autres constitue un levier essentiel pour multiplier, différencier et enrichir ses propres représentations de soi-même et du monde.

C'est dans cette perspective que les classes peuvent être invitées à participer à des rencontres sportives la fin d'un cycle d'apprentissage.

Chaque fois que cela sera possible, les rencontres sportives proposées seront organisées par les éducateurs avec le concours de l'USEP, qui apportera son expérience, ses compétences et ses valeurs en matière d'organisation et de conception de dispositifs impliquant les élèves dans des rôles multiples. Cela implique un travail de concertation pour rapprocher les calendriers de rencontres de la Ville de Besançon et de l'USEP.

Pour autant, la participation des classes bisontines s'inscrit dans le cadre d'une sortie occasionnelle dont l'autorisation relève de la responsabilité des directrices et des directeurs.

Cette collaboration tripartite, DSDEN, Ville de Besançon, USEP, rassemble des acteurs complémentaires au service d'un enrichissement éducatif et pédagogique, pour former de futurs citoyens confiants dans leurs capacités et celles des autres pour vivre ensemble.



L'élaboration de cet outil « Parcours Sportifs » s'est nourri d'échanges fructueux.
Tous les acteurs de ce projet ont tout à gagner à penser et travailler ensemble pour le bien des jeunes.
Le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté s'engage à être présent auprès des élèves des écoles primaires bisontines,
afin de promouvoir les valeurs de l'olympisme, avec comme perspective « Paris 2024 ».
Nous pouvons être fiers de cette initiative.

Chrystel MARCANTOGNINI

Présidente CROS Bourgogne-Franche-Comté »



Ville de
Besançon





**PARCOURS
SPORTIFS**

